

Direction Générale  
Affaire suivie par : Stéphanie Deweerdt  
E-mail : [secretariatdg@epf-normandie.fr](mailto:secretariatdg@epf-normandie.fr)

Le 10 avril 2024

A l'attention des membres du Conseil  
d'Administration de l'EPF de  
Normandie

Madame l'Administratrice, Monsieur l'Administrateur,

Conformément à l'article 5 du chapitre I du règlement intérieur du conseil d'administration de l'EPF de Normandie et à l'article 9 du décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie, le recours à une procédure de consultation écrite du conseil d'administration peut être décidé, à titre exceptionnel par le président, lorsque l'urgence nécessite une décision du conseil dans des délais trop brefs, pour que celle-ci puisse intervenir en séance ordinaire.

J'ai décidé d'avoir recours à cette consultation écrite dans le cadre des dossiers suivants dont les rapports sont déposés sur le site de l'EPF, dans votre accès réservé accessible avec vos identifiants et mot de passe habituels :

[www.epf-normandie.fr/Acces-reserve/](http://www.epf-normandie.fr/Acces-reserve/)

**1. Nouvelle intervention foncière**

76 - BOIS GUILLAUME "RUE DE LA REPUBLIQUE / ROUTE DE NEUFCHATEL" – DIA - OPE2024067  
urgence : [calendrier de la procédure de préemption / échéance initiale au 13/04/2024](#)

**2. Modification de prise en charge**

27 - BREUILPONT « RUE VICTOR HUGO » - OPERATION 924030

urgence : [transmission d'un courrier d'offre de prix au propriétaire, en cohérence avec l'enveloppe projet à augmenter, dans le cadre de la négociation en cours](#)

76 - ROUEN : ZAC LUCILINE RIVES DE SEINE – OPERATION 900 110

urgence : [augmentation de l'enveloppe projet pour permettre l'engagement d'une nouvelle dépense au regard du calendrier de la procédure de préemption HONDA en cours / échéance initiale au 13/05/2024](#)

76 - DUCLAIR : PPRI – OPERATION 920811

urgence : [augmentation de l'enveloppe projet nécessaire pour le règlement des frais d'acte par l'EPF de l'avenant au bail emphytéotique, dont le calendrier de signature était au 31 mars 2024. Le notaire prévoit une date d'effet rétroactif de l'avenant](#)

**3. Décisions**

Protocole d'éviction commerciale de Rouen / Le Chatelet (« SARL SMART SERVICE LYCAMOBIL »)

urgence : [transfert de l'activité de l'exproprié prévu en mai 2024, la vente devant lui permettre d'acquérir concomitamment un nouveau fonds de commerce.](#)

Contractualisation avec l'Etat et les 4 EPCI retenus dans le cadre de « Territoires engagés pour le logement »

urgence : [contractualisation prévue avant fin avril 2024](#)

**4. Complément au programme 8 EPF/Région**

Travaux de déconstruction de la papeterie de Vernon

urgence : nécessité de réaliser les Travaux de déconstruction en cohérence avec le calendrier de l'opération et cession à l'opérateur pressenti avant fin 2024

Travaux de déconstruction Le Teilleul

urgence : nécessité de réaliser les Travaux de déconstruction en cohérence avec le calendrier de l'opération

Je vous remercie de bien vouloir exprimer votre avis en complétant le bulletin de vote déposé dans votre accès réservé sur le site de l'EPF avant le lundi 22 avril 2024 midi.

Par ailleurs, vous pourrez transmettre vos questions et remarques éventuelles sur les dossiers présentés avant cette même date par mail à [secretariatdg@epf-normandie.fr](mailto:secretariatdg@epf-normandie.fr).

Je vous rappelle que ces questions seront inscrites à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion du conseil, pour compte rendu du président, indication des avis recueillis et du résultat du vote.

Les conditions de quorum normalement en vigueur sont applicables à cette procédure et leur respect s'apprécie au moment du décompte des votes, lequel intervient au terme de ce délai.

Comptant sur votre diligence, je vous prie d'agréer, Madame l'Administratrice, Monsieur l'Administrateur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>ER</sup> Vice-Président du Conseil d'Administration  
de l'EPF Normandie

François-Xavier PRIOLLAUD

